

Comité exécutif du 31 mai 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire par conférence téléphonique du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue au salon de la mairesse, le 31 mai 2018.

PRÉSENTS : M. Marc Bouchard, conseiller.

PRÉSENTS PAR
TÉLÉPHONE: Mme Josée Neron, mairesse, M. Jonathan Tremblay, vice-président
et M. Raynald Simard, conseiller.

ABSENT : M. Carl Dufour, conseiller

ÉGALEMENT
PRÉSENTS : M. Jean-François Boivin, directeur général, Mme Caroline Dion,
greffière.

À 10 h 30, après avoir constaté le quorum, la séance est déclarée ouverte.

3.1 RÉFECTION DE PAVAGE 2018 – ARTÈRES MAJEURES ET COLLECTRICES – RÉSULTAT SUITE À L’OUVERTURE DES SOUMISSIONS – APPEL D’OFFRES 2018-174

VS-CE-2018-736

CONSIDÉRANT que la division de l’approvisionnement du Service des finances a fait paraître un appel d’offres public invitant des soumissionnaires à présenter des prix pour des travaux de réfection de pavage sur les artères majeures et collectrices de la Ville de Saguenay (appel d’offres 2018-174 estimé de 7 045 000,00 \$, taxes incluses);

CONSIDÉRANT que l’adjudication du contrat est basée sur des coûts unitaires en fonction de quantités approximatives;

CONSIDÉRANT les résultats obtenus suite à l’ouverture des soumissions :

INTER-CITÉ CONSTRUCTION LTÉE (NEQ : 1143991546)
205, boulevard du Royaume E., C.P. 8146, Chicoutimi (Québec) G7H 5B5
6 690 148,21 \$

PAVEX LTÉE (NEQ : 1143508282)
1256, route 169, Saint-Félicien (Québec) G8K 1L2
7 698 336,23 \$

COMPAGNIE ASPHALTE (CAL) (NEQ : 1145755295)
4000, chemin des Sables, Laterrière (Québec) G7N 1L7
8 533 073,13 \$

À CES CAUSES, il est résolu :

QUE la Ville de Saguenay adjuge ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme, en l’occurrence :

Comité exécutif du 31 mai 2018

SOUSSIONNAIRE	PARTIE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
Inter-Cité Construction ltée	1 à 32	Réfection de pavage 2018 - Artères majeures et collectrices	5 818 785,13 \$
Total avant taxes :			5 818 785,13 \$
TPS :		5%	290 939,26 \$
TVQ :		9,975 %	580 423,82 \$
TOTAL DE LA SOUMISSION, frais et taxes inclus			6 690 148,21 \$

ET QUE les fonds requis soient puisés à même les postes budgétaires 3000131, 3000132 et R170142.

Adoptée à l'unanimité.

N'ayant pas d'autres affaires à considérer, la séance est levée à 10 h 36.

MAIRESSE

GREFFIÈRE

CD/sh

EXTRAIT du procès-verbal de la séanceordinaire
du comité exécutif de la Ville de Saguenay tenue dans la
salle des délibérations du comité exécutif, le 2018 - Un
quorum présent.

Je certifie sous mon serment d'office que l'extrait ci-haut est une vraie copie d'une résolution
adoptée par le comité exécutif de la Ville de Saguenay à la séanceordinaire du 2018.

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce ^e jour du mois de 2018.

La greffière,

CD/sl

CAROLINE DION